



Haut Lignon

Journal de la Communauté de Communes



Janvier 2009 • N° 10

Accueil et découverte...

Sommaire

P2 : Sommaire - Éditorial.

P3 à 8 : Comptes-rendus des conseils communautaires.

P9 à 12 : Nouvelle organisation de la CCHL.

P13 : Espace Loisirs du Haut-Lignon.

P14 : Point Visio-public.

P15 : SICALA

P16 : Déchetteries du SICTOM « Entre Monts et Vallées ».

P17 : Chaufferie bois intercommunale de la Mion.

P18 : Foire forestière - Mécafourage 2009.

P19 : Le développement touristique (Office de Tourisme du Haut-Lignon).
Les manifestations et animations 2009.

P20 : Interfolk 2008 - La fête des jonquilles au Chambon-sur-Lignon.

P21 : La fête de Chenereilles - Comité des fêtes du Mas de Tence - Foire du Mazet Saint-Voy.

P22 : La fête du pain à Saint-Jeures - Ciné Tence - Théâtre le PICCOLO au Chambon-sur-Lignon

P23 : Centre socio-culturel et sportif intercommunal « Maison des Bretchs ».

Éditorial



Depuis les dernières élections, vous avez un nouveau Conseil Communautaire et un nouveau Président que, sans doute, vous ne connaissez pas.

J'ai passé le meilleur de ma scolarité au Collège Cévenol (dans les années 1954-1959) et depuis, je n'ai jamais perdu le contact, ni avec ceux avec qui j'ai partagé des moments inoubliables, ni avec le village, ni avec le plateau.

C'est la raison pour laquelle, la retraite venue, l'idée de retourner au Chambon-sur-Lignon, s'est imposée. Mais entre-temps ? J'ai mené une carrière dans la chimie, il en découle que je suis très marqué par mes expériences dans le monde de l'Industrie, et ce, dans le monde entier.

Si j'ai accepté un mandat municipal au Chambon-sur-Lignon, et ensuite à la Communauté de Communes du Haut-Lignon, c'est dans l'idée de rendre au Plateau ce qu'il m'a apporté dans l'adolescence.

Mon constat : un potentiel humain important, mais des moyens, en particulier, financiers très réduits, mais une réelle volonté de « s'en sortir ».

Mes priorités : permettre à toutes les communes de la Communauté de Communes de trouver en la CCHL ce qu'elle leur doit.

Dans une association, il n'y a ni petit ni grand membre. Tous doivent se sentir égaux.

Je souhaite être le Président de tous. Pour y arriver, il faut absolument, au moment où nos ressources sont limitées, mutualiser nos moyens et, dans la foulée, réduire nos coûts.

Il est certain que chacun doit être convaincu que la réussite de l'un, n'handicape pas la réussite de l'autre.

Je crois que nous pouvons, envers et contre tout, réaliser de grands projets pour chaque commune membre en fonction de son potentiel et de sa volonté de participer à l'effort commun.

Mais la condition pour réussir c'est de dépasser les querelles de clochers. Par ailleurs, la CCHL est sollicitée dans différents domaines de compétences et doit répondre à des demandes multiples et variées. Pour satisfaire au mieux ces besoins, je souhaite m'appuyer sur les représentants des différentes commissions pour apporter les réponses les plus adaptées dans les domaines de nos compétences.

Ces commissions sont les suivantes :

- Finances et Budget,
- Développement économique,
- Vie Sociale et Ramassage Scolaire,
- Environnement,
- Logement, Urbanisme et Aménagement du territoire,
- Communication et Tourisme,
- Vie Culturelle,
- Sports.

Ces commissions sont présidées par un représentant du Bureau Communautaire et dirigées par un Président élu par la commission.

En ce début d'année, les élus de la Communauté de Communes du Haut-Lignon et le personnel vous adressent leurs meilleurs vœux de santé et de bonheur pour 2009.

Jean-Jacques SCHELL, Président de la CCHL

Comptes-rendus des conseils communautaires

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 SEPTEMBRE 2007 AU CHAMBON-SUR-LIGNON

• Réalisation d'une chaufferie bois sur la ZA de la Mion au Mazet Saint-Voy :

Thierry QUESADA rappelle aux membres du conseil communautaire le contenu du projet de création d'une chaufferie sur la ZA de la Mion qui permettra de chauffer le bâtiment du boulo-drome intercommunal et le bâtiment du Centre d'Aide par le Travail.

Le marché public, passé selon une procédure adaptée a été attribué au groupement solidaire composé de SCIC ERE 43, Eurl CELLE Michel, Entreprise de Travaux Publics Transports Gérard SABATIER et GEPETO, qui a formulé une offre avec un montant de travaux s'élevant à 120.103,25 € H.T., soit 143.643,48 € T.T.C. Pour ce projet, la CCHL a demandé des subventions pour un montant de 90.840,00 €.

Les élus communautaires délibèrent à l'unanimité pour le plan de financement du projet de chaufferie ainsi que pour la signature du marché.

• Zone d'activités des Lebreynes

Les élus communautaires délibèrent à l'unanimité pour la vente à Monsieur Jean-Pierre BARRIOL d'une parcelle d'une surface de 469 m², pour un montant H.T. de 3.283,00 €.

• Zone de Leygat II à Tence :

Les élus communautaires délibèrent à l'unanimité pour la vente d'une parcelle de 1.555 m² à l'Entreprise « Salaison des Monts de la Roche », pour un montant de 10.107,560 € HT.

• Achat des locaux de l'usine de moulinage de Mr Gérard POCHON à Tence :

Les élus communautaires délibèrent à l'unanimité, pour approuver le plan de financement du projet d'achat des locaux de l'usine de moulinage de Mr Gérard POCHON à Tence. Le prix de vente de ces locaux s'élève à 400.000,00 € H.T.

Pour cet achat, la CCHL va obtenir une subvention du Conseil Régional d'Auvergne de 100.000,00 € et une subvention du Conseil Général de la Haute-Loire de 50.000,00 €.

• Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) :

Les élus communautaires délibèrent à l'unanimité pour approuver le règlement du service ainsi que le montant des redevances proposées.

Le montant des redevances :

Neuf ou réhabilitation, contrôle de la conception et de la bonne exécution : 150,00 €,

Contrôle du bon fonctionnement et du bon entretien : 85,00 €.

• École de Musique Intercommunale du Haut-Lignon (EMIHL) :

Thierry QUESADA informe les élus communautaires qu'il faut créer des postes contractuels pour l'EMIHL, pour la période du 1^{er} septembre au 31 août de chaque année. Ces postes sont créés en fonction des besoins et de l'évolution des demandes lors des inscriptions. Après discussions, les élus délibèrent à l'unanimité pour la création de ces postes.

• Projet de Centre Nautique Intercommunal :

Les élus communautaires délibèrent à la majorité (10 voix pour, 3 contre, 6 abstentions) pour autoriser le Président à lancer une consultation pour une assistance à maîtrise d'ouvrage relative à la construction d'un centre nautique intercommunal sur la commune de Tence.



Bâtiment POCHON à Tence.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2007 AU MAZET SAINT-VOY

• Zone de la Mion au Mazet Saint-Voy :

Afin de régulariser l'emprise du lotissement artisanal de la Mion, ainsi que la parcelle où se trouve le boulo-drome intercommunal, les élus communautaires délibèrent à l'unanimité pour l'achat, à l'euro symbolique, à la commune du Mazet Saint-Voy des parcelles suivantes :

C 908 d'une surface de 4.208 m² ; C 910 d'une surface de 299 m² ; C 911 d'une surface de 2.521 m² ; C 914 d'une surface de 300 m² et C 915 d'une surface de 35 m².

• Projet d'achat par l'Entreprise Électronique du Mazet Saint-Voy :

Bernard COTTE présente la demande de l'Entreprise Electronique du Mazet, qui propose l'achat, à l'euro symbolique d'une partie de l'atelier relais, dans une perspective de développement dans une autre activité. Les élus communautaires délibèrent à l'unanimité sur le principe d'une telle vente sous réserve de la confirmation du développement de ce projet ainsi que de la détermination de la surface à céder.

• **Tourisme :**

Les élus communautaires délibèrent à la majorité pour reconduire les mêmes modalités d'application de la taxe de séjour intercommunale pour 2008 qu'en 2007.

Ils délibèrent également à la majorité pour la mise en place de la procédure dite de la taxation d'office, avec un taux d'abattement de 40 %.

• **Environnement :**

Les élus communautaires délibèrent à l'unanimité pour une participation financière de la CCHL à hauteur de 7.087,50 € H.T. pour des travaux supplémentaires imprévus dans le cadre du Contrat Restauration Entretien du bassin versant du Lignon amont, géré par le SICALA.

• **Culture :**

Les élus communautaires délibèrent à la majorité (11 voix pour, 5 voix contre, 5 abstentions) pour financer un coût supplémentaire de 0,40 € par habitant au Syndicat Mixte du Plateau Vivarais-Lignon, essentiellement pour la réalisation du calendrier de l'été 2008.

• **Enfance Jeunesse :**

Thierry QUESADA informe les élus communautaires que le Contrat Enfance-Jeunesse conclut avec la Caisse d'Allocations Familiales pour une durée de 4 ans n'inclut pas les actions relatives à la Jeunesse (pour les 6 -17 ans). Les élus délibèrent à l'unanimité pour approuver un avenant prenant en compte ces actions.

• **Équipements sportifs :**

Les élus communautaires délibèrent à la majorité (10 voix pour, 5 voix contre et 6 abstentions) pour installer le matériel de musculation de la CCHL (acquis pour la venue de l'équipe du Portugal lors de la Coupe du Monde de Rugby en septembre 2007) à la maison des associations de Tence.

• **Finances :**

Les élus communautaires délibèrent à l'unanimité pour l'approbation de la décision modificative n° 1 pour l'ajustement de crédits, ainsi que pour mettre en place une ligne de trésorerie d'un montant de 300.000,00 €, au taux indexé de 4,1275 %, d'une durée d'un an, renouvelable.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 22 FEVRIER 2008 A SAINT-JEURES

• **Vote du compte administratif 2007 :**

Le compte administratif 2007 du budget général est approuvé à la majorité (19 voix pour et 1 abstention). Il laisse apparaître un excédent d'investissement de 1.598.028,64 € et un excédent de fonctionnement de 405.106,74 €. Les comptes administratifs des budgets annexes sont également approuvés à la majorité.

• **Vote du compte de gestion :**

Le compte de gestion 2007 du Trésorier est approuvé à la majorité (19 voix pour et 1 abstention).

• **Vote du budget 2008 :**

Le budget général et les budgets annexes sont votés à la majorité (19 voix pour et 1 abstention).

• **Réalisation d'emprunts :**

Les élus délibèrent à la majorité (19 voix pour et 1 abstention) pour réaliser un prêt de 500.000,00 € et un prêt de 300.000,00 € au Crédit Agricole à un taux de 4,58 % sur 20 ans.

• **Subventions 2008 :**

Le Président présente les différentes demandes de subventions. Les élus délibèrent à l'unanimité pour attribuer les subventions suivantes :

• **Office de Tourisme du Haut-Lignon :**

Les élus délibèrent à la majorité pour la création d'un poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe.

• **Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) :**

Après avoir étudié les documents (rapport de présentation, PADD et documents d'orientations générales), les élus communautaires délibèrent à l'unanimité sur le Schéma de Cohérence Territoriale mis en place par le Syndicat Mixte du Pays de la Jeune Loire et ses Rivières.

Associations	Subventions 2008
Golf	500 €
Team Auto Sport	4 300 €
Jeune Entreprise de Tence	300 €
CCAS Tence pour le loyer des restos du cœur	800 €
Chambon/Lignon en soie	150 €
Vélo Club du Haut-Lignon	350 €
Athlé Tence	400 €
3 Temps Danse	150 €
Participation voyage collège de la Lionchère	5 €/élève/jour
Participation voyage collège du Sacré Cœur	5 €/élève/jour
Participation voyage collège du Lignon	5 €/élève/jour
Participation voyage collège Cévenol	5 €/élève/jour

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 AVRIL 2008 AU MAS DE TENCE



• Élection du Président :

Mme Eliane WAUQUIEZ-MOTTE, doyenne du conseil communautaire demande aux membres du Conseil communautaire de se prononcer sur la candidature de Mr Jean-Jacques SCHELL, seul candidat au poste de Président. Sur 21 votants, 18 exprimés (3 blancs), Mr Jean-Jacques SCHELL est élu Président avec 11 voix.

• Détermination du nombre de Vice-présidents :

Après demande de Mr Jean-Jacques SCHELL, les membres du conseil communautaire délibèrent à l'unanimité pour fixer le nombre de Vice-présidents à 5.

• Élection du 1^{er} Vice-président :

Mr Julien MELIN est élu 1^{er} Vice-président avec 11 voix sur 21 votants exprimés.

• Élection du 2^{ème} Vice-président :

Mr Thierry QUESADA est élu 2^{ème} Vice-président avec 17 voix.

• Élection du 3^{ème} Vice-président :

Mr André DUBOEUF est élu 3^{ème} Vice-président avec 19 voix.

• Élection du 4^{ème} Vice-président :

Mr Paul ABRIAL est élu 4^{ème} Vice-président avec 17 voix.

• Élection du 5^{ème} Vice-président :

Mr Henri SOUVIGNET est élu 5^{ème} Vice-président avec 15 voix.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 AVRIL 2008 A TENCE

• Modification des statuts de la CCHL :

Monsieur SCHELL propose aux élus communautaires de modifier les statuts de la CCHL comme suit :

- article 3 « Le siège de la Communauté de Communes est fixé au 13 rue des écoles à Tence ».

- article 5 : « Le bureau sera composé du Président et des Vice-présidents ».

Après discussions, les élus communautaires délibèrent à l'unanimité pour ces modifications des statuts de la CCHL.

• Constitution des différentes commissions de la CCHL :

Monsieur SCHELL propose aux élus communautaires de constituer les différentes commissions de la CCHL.

• Désignation des délégués de la CCHL, dans les différents syndicats, associations et commissions :

Monsieur SCHELL propose aux élus communautaires de désigner les délégués de la CCHL dans les différents syndicats, associations et commissions.

• SICTOM :

Sont élus délégués titulaires à l'unanimité : Frédéric ANDRE, Henri SOUVIGNET, Paul ABRIAL, Edmond CROUZET, Christian OUIILLON, Vincent TARDY. Monsieur Guy PATOUILLARD est élu 7^{ème} délégué titulaire à la majorité.

Sont élus délégués suppléants à l'unanimité : Nathalie ROUSSET, Laurence MICHALON, Alain GUERIN, Simone RUEL, Joseph TAVERNIER, Gérard AULAGNIER. Monsieur Jean-Jacques SCHELL est désigné délégué suppléant à l'unanimité.

• SICALA :

Sont élus délégués titulaires à la majorité : Nathalie ROUSSET (avec 14 voix sur 21) et Norbert BONNEFOY (avec 13 voix sur 21)

Sont élus délégués suppléants à la majorité (sur 21 votants, 20 exprimés) : Claude RANCON obtient 15 voix et Olivier BALME 13 voix.

• Syndicat Mixte du Plateau Vivarais Lignon :

Délégués titulaires : Eliane WAUQUIEZ-MOTTE, Annie BAIX, Jean-Paul WOLFF, Maurice FAURIAT, Marianne MERMET-BOUVIER, Alain DEBARD, Séverine VERRON, Pierre-Michel FOUVET, Guy PATOUILLARD et Gérard AULAGNIER.

Délégués suppléants : Valérie CHAZOT, Geneviève CHARROIN, Marc ROUSSET, Fabienne RECHATIN, Bernard COTTE, Monique GROS, Jacqueline COURT, Monique RANCON et Marie-Jo GACHET.

• Syndicat Mixte de la Jeune Loire et ses Rivières :

Délégués titulaires : Eliane WAUQUIEZ-MOTTE, Jean-Jacques SCHELL, Sylvie OUIILLON, Thierry QUESADA, André DUBOEUF et Julien MELIN.

Délégués suppléants : Maurice FAURIAT, Bernard COTTE et Gilbert RUEL.

• Agence Locale du Tourisme :

Délégué titulaire : Eliane WAUQUIEZ-MOTTE.

Délégué suppléant : Thierry QUESADA.

• Office de Tourisme du Haut-Lignon :

Délégués titulaires : André VIALON, Jean-Paul WOLFF, Fabienne RECHATIN, Thierry QUESADA, André DUBOEUF, Marie-Jo GACHET et Marie-Claude ABRIAL.

• Mission Locale de la Jeune Loire et ses Rivières :

Délégués titulaires : Marie GAILLARD, Jean-Jacques BAIX, Rose-Marie BROTTES et Julien MELIN.

Délégués suppléants : Lucien ROUX, André DUBOEUF, Marie-Claude ABRIAL et Pierre-Michel FOUVET.

- **Commission locale de l'eau du SAGE Lignon :**
Délégué titulaire : Frédéric ANDRE.
Délégué suppléant : Patrick RABERIN.
- **Désignation d'un correspondant « Sécurité routière » :**
La CCHL désigne comme représentant Nicole BESSIERE.
- **Commission Locale d'Insertion :**
La CCHL désigne comme représentant Monique RANCON.

- **Commission Départementale d'Equipe-ment Commercial :**
Délégué titulaire : Jean-Jacques SCHELL.
Délégué suppléant : Julien MELIN.
- **Comité National d'Action Sociale :**
La CCHL désigne comme représentant Pierre-Michel FOUVET.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 6 JUIN 2008 À CHENERELLES

• Définition des tarifs du ramassage scolaire pour l'année 2008-2009 :

Les élus communautaires délibèrent à l'unanimité sur les tarifs 2008-2009 proposés par les membres de la commission « Ramassage scolaire ». Les tarifs sont :

- élève en maternelle et primaire : 78 €,
- élève en collège : 105 €,
- élève en lycée : 116 €.

Des réductions sont accordées selon le nombre d'enfants empruntant le ramassage scolaire (1^{er} enfant : plein tarif, 2^{ème} enfant : - 10 €, 3^{ème} enfant : - 25 €, 4^{ème} enfant : gratuit).

• Définition des tarifs de l'EMHIL pour l'année 2008-2009 :

Les membres de la Commission « EMHIL » proposent une augmentation de 2 % des tarifs pour les élèves du territoire et de conserver les mêmes tarifs pour les élèves extérieurs au territoire. Les élus délibèrent à l'unanimité sur ces tarifs pour l'année 2008-2009.

• Avenants pour le Centre socio-culturel et sportif intercommunal « Maison des Bretchs » :

Monsieur SCHELL présente les avenants nécessaires suite à certaines modifications intervenues en cours de chantier :

- Pour le lot n° 1 Maçonnerie (Entreprise CHANON) : un avenant n° 4 de 22.261,83 € H.T. est proposé pour la création d'une rampe vers le portail d'accès au gymnase, diverses reprises de maçonnerie suite à démolition, un complément pour surprofondeur de fondation et la démolition de dallage,
- Pour le lot n° 4 Charpente Métallique (Entreprise CHAZALLON), un avenant n° 1 de 5.622,75 € H.T. est proposé pour des travaux de dépose de couverture bac acier, chevrons bois et voliges sur la partie gymnase,
- Pour le lot n° 5 Serrurerie (Entreprise CHABRAND), un avenant n° 2 de 5.712,00 € H.T. est proposé pour la création d'un escalier métallique, de couvertines et garde corps sur mur chaufferie,
- Pour le lot n° 7 Menuiserie intérieure (Entreprise TARDY), un avenant n° 1 de 13.138,43 € H.T. est proposé pour des modifications de type de porte et de châssis, la création de meubles de rangement et de rayonnage, la réalisation d'assises de banc au gymnase,
- Pour le lot n° 8 Plâtrerie Peinture (Entreprise PERETTI), un avenant n° 1 de 2.331,14 € H.T. est proposé pour des travaux de création de cloisons

supplémentaires à l'accueil du centre de loisirs,
- Pour le lot n° 8 Plâtrerie Peinture (Entreprise PERETTI), un avenant n° 2 de 2.408,50 € H.T. est proposé pour des travaux supplémentaires de raccords de plâtre et peinture dans la salle de gymnastique,

- Pour le lot n° 11 Equipements Sportifs (Entreprise FOOGA), un avenant n° 1 de -1.686,49 € H.T. est proposé pour la suppression de divers matériels (cordes à grimper,...),

- Pour le lot n° 11 Equipements Sportifs (Entreprise FOOGA), un avenant n° 2 de 1.431,80 € H.T. est proposé pour la fourniture et la pose de traverses supplémentaires pour les panneaux de baskets,

- Pour le lot n° 12 Ascenseur (Entreprise AUVERGNE ASCENSEUR), un avenant n° 1 de 1.050,00 € H.T. est proposé pour des travaux modificatifs de la cage d'ascenseur lié à une profondeur de fosse moins importante que prévue,

- Pour le lot n° 14 Chauffage Fuel Ventilation (Entreprise CROZE), un avenant n° 1 de 7.986,86 € H.T. est proposé pour des travaux liés à la modification de l'emplacement de la cuve fuel (tube supplémentaire, groupe d'aspiration...),

- Pour le lot n° 16 Terrassements VRD (Entreprise APPIA), un avenant n° 2 de 5.744,25 € H.T. est proposé pour les travaux de reprise du réseau d'eau pluviale (de diamètre insuffisant),

- Pour le lot n° 16 Terrassements VRD (Entreprise APPIA), un avenant n° 3 de 1.402,33 € H.T. est proposé et concerne des quantités réalisées supérieures à ce qui avait été prévu pour permettre les aménagements demandés (franchées supplémentaires, sablage, ...).

Après discussions, les élus délibèrent à la majorité avec 17 voix pour, 0 voix contre et 3 abstentions pour approuver ces avenants.

• Indemnité de conseil et de confection budgétaire du comptable :

Après discussions, les élus communautaires délibèrent à l'unanimité pour l'attribution de l'indemnité de conseil au comptable du Trésor chargé des fonctions de receveur de la CCHL.

• Adhésion au Centre de Gestion de la Haute-Loire (CDG 43) pour la dématérialisation de la passation des marchés publics :

Monsieur SCHELL propose de participer au marché lancé par le CDG 43 concernant la dématérialisation de la passation des marchés

public. Après discussions, les élus communautaires délibèrent à l'unanimité pour autoriser la CCHL à signer la convention constitutive d'un groupement de commandes en vue de retenir une plate-forme de dématérialisation des marchés publics.

• **Indemnités des élus :**

Monsieur SCHELL informe les élus communautaires que suite à la nouvelle élection du conseil com-

munaire, il est nécessaire de déterminer les indemnités de fonction du président et des vice-présidents.

Après discussions, les élus communautaires délibèrent à la majorité pour fixer l'indemnité du Président à 78,18 % du montant défini par les textes, soit 1.206,56 € brut mensuel, et celle des vice-présidents à 74,97 % du montant défini par les textes, soit 462,79 € brut mensuel.



Debout : Henri SOUVIGNET - Christian OUIILLON - Maurice FAURIAT - André DUBOEUF - Frédéric ANDRE - Bernard COTTE - Thierry QUESAADA - Jean-Jacques SCHELL - Marie GAILLARD - Guy PATOUILLARD - Eliane WAUQUIEZ-MOTTE - Vincent TARDY - Paul ABRIAL - Pierre-Michel FOUVET.

Assis : Gérard AULAGNIER - Denis SOUVIGNET - Julien MELIN - Gilbert RUEL - André VIALON (manque : Jacqueline COURT et Edmond CROUZET).

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 JUILLET 2008 AU CHAMBON-SUR-LIGNON

• **Choix de l'entreprise pour les travaux d'aménagement de lots sur la ZA de la Bourlaratte à Saint-Jeures :**

Suite à la commission d'appel d'offres du 28 juillet 2008, les élus communautaires délibèrent à l'unanimité pour retenir l'entreprise ROUSSET Jean-Claude pour un montant de 55.905,95 €, afin de réaliser les travaux d'aménagement de deux plateformes.

• **Modifications des statuts du SICTOM entre Monts et Vallées :**

Les élus délibèrent à l'unanimité pour la modification de deux articles des statuts du SICTOM entre Monts et Vallées :

- article 4 : Le siège du syndicat est fixé à ZA de Leygat 43190 TENCE,
- article 9 : bureau (1^{ère} phrase) : le bureau est composé d'un Président et de Vice-présidents élus parmi les membres du Conseil Syndical à la

majorité absolue. Le nombre de Vice-présidents est fixé par le Conseil Syndical et sera de cinq au maximum.



Bâtiment du SICTOM à la ZA Leygat II

• **Création d'un poste de Directeur du Centre socio-culturel et sportif intercommunal « Maison des Bretchs » :**

Les élus communautaires délibèrent à l'unanimité pour la création d'un poste de Directeur du Centre socio-culturel et sportif intercommunal à temps complet. Ce poste s'appuiera sur le grade d'animateur territorial.

• **Avenants au contrat d'honoraires pour le Centre socio-culturel et sportif intercommunal « Maison des Bretchs » :**

Monsieur SCHELL informe les élus communautaires qu'il faut délibérer pour un avenant au contrat d'honoraires pour le Centre socio-culturel et sportif intercommunal. En effet, suite au décès de Mr BERGER, architecte, c'est Mr GEOFFROY qui assurera les missions précédemment confiées à Mr BERGER, en conservant le coût initialement prévu. Les élus délibèrent à l'unanimité pour cet avenant.

• **Point Visio Public (PVP) :**

Les élus communautaires délibèrent à l'unanimité pour la signature d'une convention avec le Conseil Régional d'Auvergne concernant le fonctionnement du Point Visio Public, situé à la Mairie du Mazet Saint-Voy.

• **Demande de subvention :**

Monsieur SCHELL informe les élus communautaires que l'association « Typographie et Poésie », qui organise les « Lectures sous l'arbre » sur le territoire du plateau Vivarais Lignon du 19 au 24 août 2008, demande une subvention d'un montant de 4.000,00 € pour l'organisation de cette manifestation. Après discussions, les élus communautaires

délibèrent à l'unanimité pour accorder une subvention d'un montant de 1.500,00 €.

• **Mise en place d'une 2^{ème} ligne de trésorerie :**

Monsieur SCHELL informe les élus communautaires qu'il faut délibérer pour la mise en place d'une 2^{ème} ligne de trésorerie, d'un montant de 300.000,00 €, d'une durée d'un an renouvelable, afin de payer les factures, dans l'attente du versement des subventions par les partenaires financiers. Après discussions, les élus communautaires délibèrent à l'unanimité pour la proposition du Crédit Agricole d'un taux variable indexé à 4,3924 % (à l'émission du contrat).

• **Vente de terrains sur la ZA de la Mion :**

Les élus communautaires délibèrent à la majorité pour la vente, sur la ZA de la Mion : de la parcelle C902 et d'une partie de la parcelle C900, soit une superficie totale de 1.704 m², à Mr Gilles CHAZOT, pour un montant H.T. de 11.757,60 €, d'une partie de la parcelle C900, soit une superficie de 2.932 m², à la SCI « Les Lauzes Bleues », représentée par Mr Serge GALY, pour un montant H.T. de 17.098,80 €.

• **Hôpital de Moze :**

Monsieur SCHELL informe les élus communautaires que l'Agence Régionale d'Hospitalisation (ARH) a décidé de fermer la maternité de Saint-Agrève. Suite à la demande de soutien de la Communauté de Communes du Haut-Vivarais, les élus de la CCHL conviennent de se joindre à la Commune de Tence qui a déjà entrepris une action et qui envisage de se réunir afin de rédiger un texte commun.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 SEPTEMBRE 2008 A SAINT-JEURES

• **Présentation de la Mission Locale de la Jeune Loire et ses Rivières :**

La Mission Locale de la Jeune Loire et ses Rivières accompagne environ 1.000 jeunes sur le territoire du Pays de la Jeune Loire et ses Rivières.

Sur le territoire de la CCHL, 185 jeunes ont été accompagnés (aide individuelle à la formation, contrat d'accompagnement,...) pendant l'année 2007.

La Mission Locale souhaite mettre en place une action en partenariat avec Dexia. Cette action consiste en l'organisation de 6 débats participatifs filmés sur chacune des Communautés de Communes pour recueillir, sous forme de questions, les difficultés rencontrées par les jeunes dans leur vie quotidienne. Les élus de la CCHL sont favorables à cette action et souhaitent que les jeunes interviennent lors du prochain conseil communautaire.

• **Réalisation d'un mur d'escalade au Centre socio-culturel et sportif intercommunal :**

Suite à l'étude des offres issues de l'avis d'appel public à la concurrence, les élus communautaires

délibèrent à l'unanimité pour retenir l'entreprise GRIMPOMANIA pour la réalisation du mur d'escalade, pour un montant de 58.220,00 € H.T.

Les élus délibèrent également à la majorité pour les demandes de subventions.



Maison des Bretchs

• **Achat de stores au Centre socio-culturel et sportif intercommunal :**

Les élus communautaires délibèrent à la majorité pour l'achat de stores au Centre socio-culturel et sportif intercommunal, pour un montant total de 14.848,00 € H.T.

• **Modificatif de Lotissement sur la ZA des Lebreynes au Chambon-sur-Lignon :**

Jean-Jacques SCHELL informe les élus communautaires qu'il faut délibérer pour effectuer un modificatif de lotissement sur la ZA des Lebreynes. Après discussions, les élus communautaires délibèrent à l'unanimité pour approuver ce modificatif de lotissement qui précise la surface des lots ainsi que la surface hors œuvre nette maximale constructible des lots.

• **Travaux d'Éclairage Public sur la ZA de Leygat II à Tence :**

Le montant estimatif des travaux d'éclairage public sur la ZA de Leygat II s'élève à 5.607,58 € H.T. Le Syndicat Départemental prend à sa charge 50 % du montant H.T. des dépenses. Il reste donc à la CCHL à payer 3.902,88 € pour réaliser ces travaux.

Après discussions, les élus communautaires délibèrent à l'unanimité pour approuver cet avant projet et autoriser le Président à payer la somme de 3.902,88 € pour ces travaux.

• **Maîtrise d'œuvre sur la ZA de la Bourlaratte à Saint-Jeures :**

Jean-Jacques SCHELL rappelle aux élus communautaires que la CCHL avait délibéré en 2005 pour choisir le cabinet BEMO afin d'assurer la maîtrise d'œuvre pour les travaux de la ZA de la Bourlaratte. La proposition du cabinet BEMO pour conduire les travaux s'élève à 10.500,00 € H.T. (contre 10.000,00 € H.T. en 2005).

Après discussions, les élus communautaires délibèrent à l'unanimité pour approuver la proposition de mission du cabinet BEMO pour un montant de 10.500,00 € H.T. et approuver les autres missions confiées au cabinet BEMO pour un montant de 4.750,00 € H.T.

• **Vente d'un terrain sur la ZA de la Bourlaratte à Saint-Jeures :**

Les élus communautaires délibèrent à l'unanimité pour la vente d'une parcelle de terrain de 5.346 m² pour un montant de 10.692,00 € H.T., à Michel AGIER.

• **Ecole de Musique Intercommunale du Haut-Lignon (EMIHL) :**

Les élus communautaires délibèrent à l'unanimité pour la création des postes contractuels pour l'EMIHL, pour la période du 1^{er} septembre 2008 au 30 août 2009.

INFO !!!! Les Conseils Communautaires sont des séances publiques qui se déroulent alternativement dans chaque commune. L'annonce des dates de réunions est faite par voie de presse.

La nouvelle organisation de la CCHL

LES MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE



Le Président, Mr Jean-Jacques SCHELL (au centre) et les Vice-présidents : Thierry QUESADA, Julien MELIN, Henri SOUVIGNET, André DUBOEUFF et Paul ABRIAL.

Depuis le conseil communautaire du 18 avril 2008, le nouveau Président de la Communauté de Communes du Haut-Lignon est Mr Jean-Jacques SCHELL.

Il est accompagné, dans son travail par 5 vice-présidents :

- 1^{er} vice-président : Mr Julien MELIN,
- 2^{ème} vice-président : Mr Thierry QUESADA,
- 3^{ème} vice-président : Mr André DUBOEUF,
- 4^{ème} vice-président : Mr Paul ABRIAL,
- 5^{ème} vice-président : Mr Henri SOUVIGNET.

La Communauté de Communes est administrée par un conseil communautaire composé des élus des différentes communes soit 21 membres titulaires pour autant de suppléants.

VOS REPRÉSENTANTS

• Les délégués titulaires sont :

Pour le Chambon-sur-Lignon : Frédéric ANDRE, Marie GAILLARD, Jean-Jacques SCHELL, André VIALON et Eliane WAUQUIEZ-MOTTE.

Pour Chenereilles : Denis SOUVIGNET et Henri SOUVIGNET.

Pour le Mas de Tence : Paul ABRIAL et Maurice FAURIAT.

Pour le Mazet Saint-Voy : Bernard COTTE, Edmond CROUZET, Thierry QUESADA et Gilbert RUEL.

Pour Saint-Jeures : Jacqueline COURT, André DUBOEUF et Christian OUILLON.

Pour Tence : Gérard AULAGNIER, Pierre-Michel FOUVET, Julien MELIN, Guy PATOULLARD et Vincent TARDY.

• Les délégués suppléants sont :

Pour le Chambon-sur-Lignon : Valérie CHAZOT, Nathalie ROUSSET, Suzanne SAGNES, Jean-Noël SOUVIGNET et Nicole VERILHAC.

Pour Chenereilles : Norbert BONNEFOY et Sophie OUILLON.

Pour le Mas de Tence : Noël DEFOURS et Luc MAUS.

Pour le Mazet Saint-Voy : Monique COUDRAY, Marianne MERMET-BOUVIER, Brigitte ROYET et Simone RUEL.

Pour Saint-Jeures : Rose-Marie BROTTES, Georges BROTTES et Séverine VERRON.

Pour Tence : Jean-Régis CHARREYRE, Bernard CHAUDIER, Jean DIGONNET, Marie-Jo GACHET et Brigitte RENAUD.

LA COMMISSION « VIE SOCIALE ET RAMASSAGE SCOLAIRE »

Elle remplace l'ancienne commission « Vie sociale et culturelle » de la précédente mandature. Elle est composée de quinze élus des différentes communes de la CCHL.

Afin de travailler plus aisément, ses membres ont décidé de séparer cette commission en deux sous-commissions, en sachant que les membres de la commission peuvent évidemment assister aux réunions des deux sous commissions :

1. La commission « Vie sociale et ramassage scolaire » présidée par Marie GAILLARD. En font partie également Mireille JACON, Rose-Marie BROTTES, Elie ROBERT, Lucien ROUX, Marie-Claude ABRIAL, Laurence MICHALON, Frédéric BROUSSARD.

2. La commission « Enfance jeunesse » présidée par Marianne MERMET-BOUVIER. En font partie également Brigitte ROYET, Séverine VERRON, Jean-Jacques BAIX, Marie-Jo GACHET, Fabienne RECHATIN, Thierry QUESADA.

1 - La commission « Vie Sociale et ramassage scolaire »

Elle a eu la charge de décider des tarifs des transports scolaires. Pour l'année scolaire 2008-2009, 446 élèves empruntent le ramassage scolaire.

Les tarifs sont les suivants :

- enfants scolarisés en maternelle et en primaire : 78 €,
- enfants scolarisés au collège : 105 €
- élève en lycée : 116 €.

Des réductions sont accordées selon le nombre d'enfants empruntant le ramassage scolaire (1^{er} enfant : plein tarif, 2^{ème} enfant : - 10 €, 3^{ème} enfant : - 25 €, 4^{ème} enfant : gratuit).

RAPPEL : Danger sur les chemins de l'école : Sur les trajets maison/bus scolaire, en saison d'hiver, les enfants sont parfois peu visibles. Parents, pensez à les équiper en conséquence : bandes réfléchissantes, vêtements clairs...etc.

Elle doit aussi s'occuper du portage des repas, qui sont distribués par l'ADMR Haut-Vivarais, trois fois par semaine : le lundi, le mercredi et le vendredi matin.

Ainsi, en 2007, 4 162 repas ont été distribués aux 232 bénéficiaires comme suit : 458 repas au Chambon-sur-Lignon, 512 au Mas de Tence, 1803 au Mazet Saint-Voy, 352 à Saint-Jeures et 1487 à Tence.

Pour la période de janvier à novembre 2008, 5.026 repas ont d'ores et déjà été livrés aux bénéficiaires de ces communes de la CCHL.

2 - La commission « Enfance jeunesse » (relais d'Assistantes Maternelles, crèches, centre de loisirs, jeunesse). Cette commission est particulièrement active puisqu'elle s'est déjà réunie 6 fois depuis la nomination de ses membres :

Trois axes principaux de travail

- La petite enfance avec pour l'instant les dossiers des crèches : sous la précédente mandature un audit avait été commandé à l'ACEPP (Association des collectifs enfants, parents, professionnels, réseau enfance Ardèche-Drôme) et celui-ci a été rendu à la commission en juin par Claude PETIJEAN, délégué fédéral. Cet audit fait apparaître les qualités et les faiblesses de chaque structure ainsi que des pistes pour améliorer le service. La commission doit décider du mode de calcul de l'aide financière aux crèches, en privilégiant un calcul équitable et en tenant compte à la fois du fonctionnement basique mais aussi des projets

innovants qui ne manquent pas dans nos structures. Il faudra essayer que ce budget reste à moyens constants avec le problème du désengagement progressif de la CNAF et de la nouvelle convention collective des crèches qu'il est obligatoire d'appliquer depuis janvier 2008.

- Le centre de loisirs dont la gestion a été déléguée à l'Association Espace Loisirs du Haut-Lignon. Quelques turbulences dans le fonctionnement ont accompagné la première année mais depuis cet été les choses sont revenues dans l'ordre et la fréquentation ainsi que le service sont satisfaisants, il s'agit d'accompagner l'association et d'améliorer le service dans l'intérêt des enfants, de leurs familles et du personnel.

- Le chantier « jeunesse » enfin, le plus lourd car

peu de structures existent : il faut redynamiser le club des jeunes à Tence ainsi que la maison des Bretchs (partie club des jeunes) au Chambon-sur-Lignon, s'intéresser à ce qui pourrait encourager les jeunes à construire des projets (loisirs, orientation...) et veiller à prévenir les maux dont souffrent nos jeunes (conduites addictives, mal être,...). Sur cet axe, c'est l'ensemble de la commission « Vie sociale » qui sera invitée ainsi que d'autres personnes ressources (Mission Locale, Principaux des collèges, Directeur du Lycée Cévenol, Infirmières scolaires, animateurs...) : la commission réfléchit à l'organisation d'un forum jeunesse pour le début de l'année.

Pour la Commission Marie GAILLARD
et Marianne MERMET-BOUVIER

LA COMMISSION « COMMUNICATION ET TOURISME » :

Chaque vice-président de la Communauté de Communes est chargé d'une commission, c'est Mr Henri SOUVIGNET, maire de Chenereilles qui s'assure du bon fonctionnement de celle-ci. Le président de la commission, élu en juin 2008, est Alain DEBARD, conseiller municipal du Mazet-Saint-Voy.

Elle compte quinze membres représentant les différentes communes :

Chenereilles : Henri SOUVIGNET, Jean-Paul WOLFF.

Chambon-sur-Lignon : Valérie CHAZOT, Nicole VERILHAC, Jean-Noël SOUVIGNET, André VIALON.

Le Mas de Tence : Fabienne RECHATIN.

Le Mazet Saint-Voy : Marianne MERMET-BOUVIER, Simone RUEL, Alain DEBARD, Patrick ROUX.

Saint-Jeures : Karine DOLMAZON.

Tence : Marie-Jo GACHET, Brigitte RENAUD, Serge MOUNIER.



Commission « Communication et tourisme » du 18 novembre 2008.

Cette commission s'est réunie quatre fois depuis les élections, la première étant destinée à l'élection du président et à faire le point sur les dossiers en cours.

Au chapitre des publications :

- Sur le plan du tourisme, un avis de la commission était sollicité par l'Office de Tourisme Intercommunal pour l'édition de nouveaux documents promotionnels du territoire car les documents régionaux ou départemen-

taux ne suffisent pas à assurer une promotion touristique correcte et ciblée de la Communauté de Communes.

- Une nouvelle version du guide pratique du Haut-Lignon est à l'étude.
- L'édition du Journal de la Communauté de Communes. Même si la nouvelle commission n'a pas tout bouleversé (certains aspects, tel la charte graphique sont d'ailleurs fixés) vous pourrez voir qu'elle a introduit quelques changements. En particulier donner une petite place à chaque commune pour qu'elle mette en avant certaines manifestations phares. Les membres de la commission insistent pour que le travail remarquable accompli au niveau de toutes nos communes, montrant la diversité et le dynamisme des bénévoles du tissu associatif, puisse être relayé dans le bulletin de la Communauté de Communes.

Cette commission s'occupe également de gérer d'autres moyens promotionnels permettant de faire connaître la Communauté de Communes à l'extérieur :

Il s'agit notamment d'objets offerts aux visiteurs (stylos, agendas, etc), ou aux associations locales qui organisent des manifestations sportives ou culturelles et s'en servent de lots (tee-shirts, coupes, etc). Pour pouvoir y prétendre, il convient toutefois que la manifestation en question ait une dimension qui dépasse le cadre communal.

Elle s'interroge enfin sur la remise à jour des panneaux de la zone Vivarais-Lignon, lesquels donnent aujourd'hui des informations incomplètes voire erronées car elles n'ont pas été remises à jour depuis quelques années. Un travail avec l'Office de Tourisme du Haut-Lignon est à envisager car ces panneaux une fois réactualisés pourraient devenir des instruments de repérage utiles à nos visiteurs en même temps qu'un bon outil promotionnel.

Enfin, la commission gère la mise à jour du site internet que vous retrouverez à l'adresse suivante : www.cc-hautlignon.fr

Pour la commission, Alain DEBARD

LA COMMISSION « ENVIRONNEMENT » :

Président de la commission : André DUBOEUF.
Membres : Frédéric ANDRE, Olivier BALME, Nathalie ROUSSET, Alain GUERIN, Edmond CROUZET, Simone RUEL, Christian OUIILLON, Pierre-Michel FOUVET, Jean-Régis CHARREYRE, Guy PATOUILLARD et Patrick RABERIN (12 participants).

A l'époque où l'on parle beaucoup de développement durable, la Commission « Environnement » espère encourager les habitants de la CCHL à préserver notre territoire et pour cela, trouver des solutions pour inciter la population au tri sélectif en attendant que celui-ci se fasse au porte à porte. Afin de limiter l'affluence de déchets au centre d'enfouissement de Villemarché, pour prolonger sa durée de vie (et donc réduire la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères) et pour éviter un gaspillage inutile, nous vous proposons, en relation avec le SICTOM, plusieurs solutions alternatives.

Nous vous rappelons, bien évidemment, qu'il existe une déchetterie et des écopoints disponibles dans tous les villages.

Mais, la meilleure des solutions consiste à limiter les déchets à la source par exemple en évitant au maximum les emballages individuels, en privilégiant les achats en gros ou en vrac, en laissant les emballages au fournisseur, en accolant sur chaque boîte aux lettres l'étiquette "stop pub" (disponible à la CCHL, en mairie et au SICTOM)....

Certains déchets peuvent facilement "rester à la maison", comme tout ceux qui se compostent (achat d'un composteur individuel subventionné par le SICTOM) ou ceux qui se brûlent sans danger dans la cheminée.

Sachez, par ailleurs, que différentes entreprises locales, et leurs employés, vivent de nos déchets :

- La société ECOTRI à Tence recycle, et vient chercher chez les professionnels et les particuliers qui auraient de grosses quantités, sur simple appel au 04 71 08 78 63 : cartons, plastiques, verre, emballages ménagers... bref, tout ce que vous pourriez mettre dans les écopoints mais qui sont à Tence localement recyclés.
- La recyclerie de l'Armée du Salut au Chambon-sur-Lignon recycle, quant à elle, des objets encombrants (mobilier, huisserie...) ou de simples bibelots qui peuvent retrouver une seconde vie après restauration (pour être donnés ou vendus) ou être "désossés" pour en recycler les différents matériaux (métaux, bois...). Eux aussi viennent chez vous sur simple appel au 04 71 59 70 87.
- L'association ERE 43, qui gère la chaufferie intercommunale du Mazet Saint-Voy, est également prête à venir vous débarrasser de quantités importantes de bois morts.

D'autres projets de centre de tri, de plateformes de stockage de bois, de déchets verts, de gravats sont à l'étude sur la Communauté de Communes.

Les solutions collectives ne manquent pas mais la responsabilité individuelle de chacun y est engagée.

Le coût de la protection du milieu naturel est beaucoup plus faible que le coût de sa reconstitution.

Chacun, à son niveau peut et doit être un citoyen responsable de l'évolution de son environnement immédiat.

Pour la commission environnement, André DUBOEUF

LES AUTRES COMMISSIONS

La Commission « Sports » :

Président de la commission : Georges BROTTES.
Membres : André VIALON, Jean-Noël SOUVIGNET, William RIFFARD, Patrick ROUX, Gilbert RUEL, Monique GROS, Georges BROTTES, Joseph TAVERNIER, Gérard AULAGNIER, Brigitte RENAUD et Jean-Claude BLANC et Julien MELIN (12 participants).

La Commission « Développement économique » :

Président de la commission : Pierre-Luc SAGNARD.
Membres : Eliane WAUQUIEZ-MOTTE, Suzanne SAGNES, Jean-Jacques SCHELL, Thierry QUESADA, Bernard COTTE, Jacqueline COURT, André DUBOEUF, Vincent TARDY, Julien MELIN, Pierre-Luc SAGNARD et Jacques BONNEFOY (11 participants).

La Commission « Vie culturelle » :

Président de la commission : Guy PATOUILLARD.
Membres : Eliane WAUQUIEZ-MOTTE, Annie BAIX, Jean-Paul WOLFF, Maurice FAURIAT, Marianne MERMET-BOUVIER, Alain DEBARD, Séverine VERRON, Pierre-Michel FOUVET, Guy PATOUILLARD et Gérard AULAGNIER (10 participants).

La Commission « Logement, urbanisme et aménagement du territoire » :

Membres : Suzanne SAGNES, Eliane WAUQUIEZ-MOTTE, Jean-Noël SOUVIGNET, Gilbert RUEL, Bernard COTTE, Georges BROTTES, Jacqueline COURT, Paul ABRIAL, Gérard AULAGNIER et Bernard CHAUDIER (10 participants).

La Commission « Finances et budget » :

Président de la commission : Jean-Jacques SCHELL.
Membres : Eliane WAUQUIEZ-MOTTE, Jean-Jacques SCHELL, Suzanne SAGNES, Denis SOUVIGNET, Paul ABRIAL, Bernard COTTE, Gilbert RUEL, André DUBOEUF, Christian OUIILLON, Pierre-Michel FOUVET, Gérard AULAGNIER, Bernard CHAUDIER et Marie-Claude ABRIAL (13 participants).

Le travail réalisé par les commissions « Sports » ; « Développement économique » ; « Vie culturelle » ; « Finances et budget » ; « Appel d'offres » ainsi que la commission « Logement, urbanisme, environnement » sera présenté très prochainement, lors d'une nouvelle édition du Journal de la Communauté de Communes du Haut-Lignon.

L'ESPACE LOISIRS DU HAUT-LIGNON : Une nouvelle équipe pour un nouveau départ



Eymeric BARTHELAT : Directeur de L'Espace Loisirs du Haut-Lignon ; Isabelle CROS : Coordinatrice de la structure ; Sandrine SIMOND : Secrétaire ; Michaël PICQ : Responsable du centre de Tence ; Cécile MAURY : Responsable du centre du Chambon-sur-Lignon ; Camille ROCHER : Responsable du centre du Mazet ; Patricia FOURNEL et Mathieu TISON (absents) : animateurs à Tence ; Isabelle BROLLES et Nadine LOPES (absentes) : animatrices au Chambon-sur-Lignon ; deux autres personnes en cours de recrutement viendront compléter l'équipe prochainement.

Dominique ROYER et Magaly OLIVIER toutes deux salariées pour des interventions d'éveil corporel et de théâtre pour l'association ne sont pas présentes sur la photo.

Un retour sur cet été, les centres de loisirs de l'intercommunalité ont ouvert leurs portes du 7 juillet au 14 août puis seul le centre du Chambon a accueilli les enfants jusqu'au 29 août 2008. Plusieurs activités étaient proposées avec une excursion chaque semaine jusqu'à début août (Brioude : Maison du saumon, château de Domeyrat, Saint Clément : école du vent, Lac de Devesset, Villars les Dombes : parc des oiseaux, Ferme d'Utac.....). Des effectifs qui se sont maintenus sur les différentes structures avec un réel encouragement pour les deux dernières semaines d'août au Chambon-sur-Lignon où la fréquentation nous incite à garder ce mode d'ouverture. Nous avons également constaté le succès des deux camps proposés cet été : un mini camp à la ferme de Mirandou pour les plus petits de 3 à 6 ans et le camp activités nautiques à Lavalette pour les enfants de 9 ans et plus.

Des retours positifs sur le déroulement de cette période estivale tendent à nous encourager à poursuivre notre démarche d'un centre de loisirs plus à l'écoute des attentes des familles et essayant de répondre au mieux aux besoins physiologiques des enfants.

Ceci perdurera et continuera à modifier notre mode de fonctionnement pour la rentrée, en privilégiant des sorties locales et à la demi-journée.

Pour 2009, un camp ski sera proposé la première semaine des vacances de février. Nous prévoyons également pour les vacances d'été de renou-

veler le camp d'activités nautiques pour les grands et les minis séjours à la ferme pédagogique pour les petits ainsi qu'un camp nature pour les moyens, suivant les envies des ados, des séjours à dominante sportive ou culturelle pourront être proposés.

Nous espérons vous accueillir nombreux sur nos différentes structures de l'Intercommunalité à l'occasion de cette nouvelle année.

Pour information, nous vous rappelons que les activités d'éveil corporel menées par Dominique ROYER, ainsi que l'atelier théâtre encadré par Magaly OLIVIER ont débuté courant septembre avec un réel succès.

De plus, le centre de loisirs intercommunal du Haut-Lignon gère pour le compte de l'Intercommunalité en collaboration avec la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, le Contrat Educatif Local. Dans le cadre de ces actions, des projets vont être menés en faveur des élèves de maternelle et primaire ainsi que pour les collégiens de l'Intercommunalité avec entre autre l'objectif de faire passer à l'ensemble des élèves quittant le collège la formation aux premiers secours (AFPS).

L'ensemble de l'équipe d'animation ainsi que les membres du conseil d'administration de l'association s'associent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2009.

Eymeric BARTHELAT,
Directeur du Centre de Loisirs Intercommunal du Haut-Lignon

Un Point Visio public au Mazet Saint-Voy



Point Visio public

Depuis 2006, le Conseil Régional d'Auvergne déploie, avec le concours financier de l'Europe, sur l'ensemble du territoire auvergnat, des " guichets numériques " : les Points Visio-publics. Ceux-ci accueillent les usagers vivant en zones rurales pour leur permettre un accès direct à différents services publics. Cette action est menée en partenariat étroit avec la Préfecture de la Région, les Conseils Généraux, les Communautés de Communes bénéficiaires de ces équipements et les services publics concernés (qui sont de plus en plus nombreux à rejoindre le dispositif).

Une borne Point Visio public est en service dans le territoire de la Communauté de Communes du Haut-Lignon depuis le printemps 2008. Elle se trouve implantée à la mairie du Mazet qui prend à sa charge la maintenance des installations.

Qu'est-ce qu'un Point Visio public ?

C'est un véritable guichet virtuel, permettant de rapprocher les principaux services publics des citoyens, en particulier dans le monde rural. Grâce à un ingénieux système de visiophonie permettant également l'échange de documents, les

usagers peuvent effectuer simplement leurs démarches administratives sans avoir à faire de longs déplacements qui peuvent s'avérer parfois difficiles dans nos régions montagneuses.

Comment fonctionne-t-il ?

Le Point Visio public fonctionne grâce à une connexion Internet Haut Débit (ADSL). Il utilise le concept de Téléprésence qui s'appuie sur une représentation visuelle à l'échelle humaine et une spatialisation du son. Chaque borne comprend le matériel nécessaire au fonctionnement des services de mise en relation et d'échanges des documents :

- un écran haute résolution,
- une caméra et un micro,
- une imprimante.

Le Point Visio public : un service à la portée de tous

Ouverte à tous les citoyens, la borne est très simple d'utilisation. Elle est placée dans une salle de la mairie qui garantit la confidentialité des échanges. Il n'est pas nécessaire d'être un expert en informatique pour l'utiliser, d'autant plus qu'à la première utilisation vous êtes guidé par une animatrice.

Dès la connexion établie par simple pression sur l'écran tactile, le système se met en route, entièrement piloté par le conseiller du service public contacté. Les interlocuteurs apparaissent grandeur nature et les documents s'échangent.

Quels services pouvez-vous contacter ?

Actuellement, au Point Visio public du Mazet les services publics partenaires sont : l'ANPE de Monistrol sur Loire, (les demandeurs d'emploi peuvent désormais rencontrer leur conseiller au Point Visio public), la MSA de Haute-Loire, la Caisse primaire d'assurance maladie, la Caisse d'allocations familiales, l'URSSAF et la Maison départementale des personnes handicapées.

D'autres services viendront se rajouter par la suite.

Elie Robert

Calendrier des permanences permettant de contacter votre correspondant :

Haut-Lignon	Mardi	Mercredi	Jeudi
Matin	ANPE Monistrol (9h-12h)	ANPE Monistrol (9h-12h)	MSA (2 ^{ème} jeudi du mois) (9h-12h)
Après-midi	MDPH (14h-16h30)		CAF (14h-16h30) CPAM (14h-17h) URSSAF (14h-16h)

Actions du SICALA



Passé levée des frères en eau (vue berge camping)

Un contrat territorial pour améliorer la qualité de l'eau du Lignon et de la retenue de Lavalette

Le complexe formé par les barrages de Lavalette et de la Chapelette alimente en eau potable plus de 350 000 personnes de l'agglomération stéphanoise et de l'Est du département de la Haute-Loire. Depuis quelques années, un phénomène d'eutrophisation est noté en été dans la retenue. Ce phénomène est lié à une accumulation excessive de nutriments dans l'eau, et notamment de phosphore. Malgré une qualité de l'eau plutôt bonne par ailleurs, il est donc important de réduire l'apport de polluants dans le milieu avant d'atteindre une situation irréversible, au niveau de la retenue en particulier, car cette dernière est une ressource en eau stratégique et prioritaire pour les deux départements.

Le contrat territorial du Haut-Lignon a donc été lancé et est porté par le SICALA (Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents). Il s'agit d'un programme d'actions concrètes, qui seront réalisées sur 5 ans dans le but de réduire les pollutions diverses véhiculées sur l'ensemble du bassin versant du Lignon amont, de ses affluents, et des ruisseaux de la Brossette et du Mousse. Son but est aussi la non dégradation de la qualité de ces cours d'eau et une amélioration globale de leur qualité biologique, chimique et écologique.

Assainissement

On compte sur le bassin versant 24 stations d'épuration collectives. La plupart ont été mises aux normes ces dernières années, mais certaines restent défectueuses. Dans chaque commune

concernée, une évaluation des travaux à entreprendre sera réalisée avec le Service Technique Assainissement du Conseil Général afin de trouver des solutions techniques et financières les plus adaptées possibles.

En ce qui concerne l'assainissement individuel, sur les 23 communes du territoire, 10 sont pourvues d'un SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif), et ce depuis l'année dernière : la Communauté de Communes du Haut-Lignon et la Communauté de Communes des Sucs. On peut saluer cet effort étant donné les difficultés rencontrées pour la mise en place de ces services, pourtant nécessaire pour amorcer l'amélioration de certains systèmes défaillants qui représentent une menace pour la qualité de nos eaux. Rappelons que les communes doivent avoir fait réaliser l'ensemble des contrôles avant 2012. Le SICALA se tient à la disposition des SPANC et des élus pour fournir informations techniques et conseils éventuels.

Sensibilisation du grand public

Les deux principales utilisations du phosphore sont les produits ménagers et l'agriculture. Afin de réduire les pollutions, nous pouvons donc tous agir à notre niveau, par l'utilisation de produits ménagers plus respectueux de l'environnement par exemple.

Un programme de sensibilisation du grand-public est envisagé, dans un avenir proche, pour présenter de façon simple le phénomène d'eutrophisation et le rôle du phosphore, notre impact au quotidien sur la qualité de l'eau et les moyens d'action possibles au quotidien, les gestes « éco-citoyens ».

Cette sensibilisation pourra se faire sous plusieurs formes : par la diffusion d'une plaquette simple dans les bulletins municipaux, par une action dans les supermarchés et points de vente principaux de produits ménagers, par des expositions interactives à destination des enfants et par l'organisation de conférences sur nos usages de l'eau au quotidien et les gestes éco-citoyens.

Notons qu'une conférence sur les phosphates a été organisée le 7 Octobre au Chambon-sur-Lignon par SOS Loire-Vivante, en partenariat avec les Amis de la Terre. Cet événement, qui a attiré 43 personnes, s'inscrivait dans un cycle de conférences/débats organisé en Haute-Loire avec le

concours du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne. Nous pourrions organiser des conférences de ce type, sur des sujets plus larges.

Notons également que le CPIE du Velay a organisé **'Exposition Lire l'Eau'**, du 26 Novembre au 18 Décembre, à la bibliothèque municipale du Chambon-sur-Lignon.



Pont des merles

Activités agricoles et industrielles

L'impact de toute installation potentiellement polluante sur le bassin versant (stocks de fumiers, lisiers, silos taupe, cuves d'hydrocarbures, rejets des effluents industriels, ...) sera évalué, dans le but

de proposer des solutions techniques et financières adaptées et d'accélérer les mises aux normes de certaines d'entre elles. Aujourd'hui, on ne peut plus se permettre d'accepter qu'un effluent domestique, agricole ou industriel, soit déversé directement dans un cours d'eau sans traitement préalable.

Des diagnostics seront réalisés par des organismes compétents dans chaque exploitation agricole et entreprise artisanale ou industrielle pour proposer des améliorations des pratiques pertinentes et personnalisées.

La concertation et la communication au cœur de la démarche

L'objectif de ces travaux est bien de rechercher une amélioration de la situation du secteur, aussi ce projet sera mené dans une forte dynamique de concertation de tous les acteurs permettant de trouver des solutions cohérentes et novatrices pour une gestion durable de l'eau. Un important travail d'animation de groupes de travail, de sensibilisation du public et des professionnels et de mise en relation des services compétents sera mené dans ce sens durant toute la durée du contrat (7 ans).

Le SICALA (Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents, Haute-Loire) est porteur du projet. L'animatrice du contrat se tient à votre disposition pour toute demande d'information complémentaire.

(charlotte.dumas-de-rauly@sicalahauteloire.org).

Charlotte DUMAS DE RAULY, Animatrice du SICALA

Les horaires d'ouverture des déchetteries du SICTOM « Entre Monts et Vallées »

LE CHAMBON-SUR-LIGNON FERMÉ LES DIMANCHES, MARDIS ET JOURS FERIÉS

	ÉTÉ		HIVER	
	du 1 ^{er} avril au 31 octobre		du 1 ^{er} novembre au 31 mars	
Lundi	9h - 12h	14h - 18 h		14h - 18 h
Mercredi	9h - 12h	14h - 18 h		14h - 18 h
Jeudi	9h - 12h	14h - 18 h		14h - 18 h
Vendredi	9h - 12h	14h - 18 h		14h - 18 h
Samedi	9h - 12h	14h - 18 h	9h - 12h	14h - 18 h

DUNIÈRES FERMÉ LES DIMANCHES, MERCREDIS ET JOURS FERIÉS

	ÉTÉ		HIVER	
	du 1 ^{er} avril au 31 octobre		du 1 ^{er} novembre au 31 mars	
Lundi	9h - 12h	14h - 18 h		14h - 18 h
Mardi	9h - 12h	14h - 18 h		14h - 18 h
Jeudi	9h - 12h	14h - 18 h		14h - 18 h
Vendredi	9h - 12h	14h - 18 h		14h - 18 h
Samedi	9h - 12h	14h - 18 h	9h - 12h	14h - 18 h

Pour plus d'informations, contactez Violette VIVAT au 04 71 59 82 93

Une chaufferie bois pour la zone intercommunale de la Mion



Inauguration de la chaufferie le 23 février 2008

Depuis le mois de janvier, une nouvelle cheminée fume du côté du boulodrome intercommunal. Pour apporter aux usagers un meilleur confort et un coût d'utilisation moindre, la Communauté de Communes, propriétaire du boulodrome et de la zone d'activités a installé un module de chauffage innovant. En effet l'idée d'ERE 43, gestionnaire du projet a été de proposer un module de chauffage « clé en main » c'est-à-dire à la fois stockage et chaufferie sur une surface de 45 m² seulement. Le module fonctionne avec une chaudière à plaquette de bois de 150 KW accouplée à un silo de 65 m³ qui lui donne une autonomie de 2 à 3 mois. Le réseau de chaleur dessert le CAT voisin auquel la CCHL vend de la chaleur et le boulodrome.

Cette installation a pu bénéficier de subventions importantes dans le cadre du Pôle d'Excellence Rurale « bois énergie ».

Le montant de l'investissement est de 125.000,00 €, subventionné à 65 % par l'Agence pour la maîtrise de l'énergie (ADEME), le Conseil Régional d'Auvergne et le Conseil Général de Haute-Loire. Grâce à ces aides, la durée d'amortissement est prévue sur 7 ans et devrait permettre une économie de chauffage de l'ordre de 5 à 10 %, (30 % après amortissement) (estimation minimum très variable selon le prix du gaz).

Les entreprises qui ont participé aux travaux sont :

- Ets SABATIER pour les terrassements et bétons,
- Ets CELLE pour la partie chaudière et équipement,
- Entreprise d'insertion GEPETO pour le module (notons au passage que la participation de cette entreprise d'insertion lui a permis de relancer son activité et la CCHL a sans aucun doute contribué

à consolider cette structure située aux Villettes). Les études et la coordination de chantier ont été réalisées par la SCIC ERE 43.

Le suivi des travaux a été fait avec le concours d'Edmond CROUZET, adjoint aux travaux du Mazet et Thierry MOULIN, responsable technique pour la CCHL.

La Communauté suit attentivement les résultats techniques et économiques de cette installation et à la vue de ceux-ci et des références obtenues pourrait soutenir l'idée d'équipements semblables pour les petits immeubles dans les communes.

Thierry QUESADA



Chaufferie bois - Mazet Saint-Voy

2^{ème} foire forestière du Haut-Lignon



Devant le succès remporté l'an dernier, la Communauté de Communes du Haut-Lignon a relancé sa foire sur le thème du bois et de la forêt. Cette manifestation unique en Haute-Loire s'est tenue le dimanche 5 octobre 2008 sur la zone d'activités intercommunale du Mazet Saint-Voy. Une quarantaine d'exposants étaient présents. Les stands s'adressaient donc aussi bien au grand public qui a trouvé des informations sur la forêt, les

métiers et formations, les systèmes de chauffage au bois, les maisons à ossature bois... qu'aux forestiers et propriétaires qui pouvaient questionner les experts, les associations de protection ou de gestion de la forêt, les services publics et syndicats professionnels, voir des expositions de matériels. L'an dernier avait été organisée une démonstration d'abattage, cette année sur le même site ont eu lieu des démonstrations de différents outils de desouchage et de remise en culture de parcelles boisées. Cinq entreprises de travaux publics ont répondu présent pour des démonstrations assez spectaculaires. A l'initiative des professionnels locaux mobilisés pour l'occasion un concours de bûcheronnage a attiré le public, les visiteurs ont pu voir de près du sciage et du broyage. Cette foire est un moment de partage entre les forestiers et le public, un repas convivial s'est tenu dans le « pétanquodrome ». La foire du Haut-Lignon est organisée par la CCHL avec le concours du CRPF (Centre Régional de la Propriété Forestière), de son animatrice Enimie GOBBA et de l'Association PIC VERT. La Communauté adresse un grand merci aux professionnels qui se sont mobilisés pour cette foire qu'ils s'approprient progressivement et qui doit devenir entièrement la leur. Rendez-vous pour l'édition 2009, toutes les idées seront les bienvenues.

Thierry QUESADA

Mécafourrage 2009



L'agriculture compte pour notre Communauté, et il est bien évident que toutes les initiatives agricoles méritent un soutien de la CCHL. Encore plus s'il s'agit d'un évènement interrégional programmé chez nous. Après la finale départementale de labour en 2007 à Tence voici que s'annonce « Mécafourrage 2009 ».

La Fédération Départementale des CUMA (coopérative d'utilisation de matériel agricole) prépare une manifestation d'ampleur sur le thème de la récolte de l'herbe le jeudi 18 juin 2009.

Un site dédié à l'herbe : Cette journée se déroulera au lieu dit Sagnard sur la commune du Mazet Saint-Voy au pied du Lizieux à 1 100 m d'altitude, sur l'exploitation de Mr et Mme ROBERTON. Ils élèvent sur cette ferme typique du plateau

60 vaches de race salers sur les 80 hectares d'herbe de l'exploitation. L'herbe est la première ressource agricole du plateau, sa récolte fait aujourd'hui de plus en plus appel à l'entraide et aux CUMA (130 dans le département).

De nombreuses démonstrations de matériels : sur plus de 20 hectares les concessionnaires de Haute-Loire, d'Ardèche, de la Loire seront présents pour comparer et commenter les performances des matériels sur les thèmes de la fauche, du pressage, de l'ensilage. Le matériel de distribution et d'élevage sera présenté en statique.

Des ateliers techniques : les professionnels pourront avoir des présentations et des explications techniques complètes de la part de tous les techniciens CUMA et agro équipementiers mobilisés pour l'évènement.

La montagne à l'honneur : lentilles vertes, fin gras, perles rouges, verveine, fourme... Des stands de découverte de l'agriculture de montagne accueilleront les visiteurs de la vallée du Rhône, de Limagne ou du Forez.

Le soutien des collectivités : les organisateurs attendent 5000 à 6000 visiteurs, les partenaires de l'agriculture seront présents, la CCHL pour sa part soutient cette initiative et se prépare à contribuer au succès de « mécafourrage 2009 ».

La FDCUMA 43

Construire une démarche collective pour le développement touristique

En 2005, la Communauté de Communes du Haut-Lignon a activé la compétence « Tourisme », ce qui a donné naissance à l'Office de Tourisme du Haut-Lignon. Cette ambition politique avait pour objectif d'inscrire le développement touristique dans le projet de développement économique du territoire. Le travail engagé et réalisé par l'office de tourisme à travers ses actions de promotion et de communication est bien d'apporter à l'ensemble des prestataires touristiques mais aussi aux autres secteurs d'activités une plus value. En effet, les retombées économiques découlant de l'activité touristique sont transversales.

Dans le secteur du tourisme rural, de très nombreux acteurs interviennent : prestataires, élus, associations locales.

Le tourisme rural est aujourd'hui la première destination touristique en France et va encore se développer. Pour que cette activité progresse et s'inscrive

dans la durée sur le Haut-Lignon, nous devons continuer à nous inscrire dans une démarche collective rassemblant tous les acteurs du territoire. Le conseil d'administration de l'office rassemble les différentes catégories d'acteurs, il reste donc la structure privilégiée et le lieu de concertation pour impulser cette démarche collective.

Note projet de développement pour 2009 va se poursuivre autour de trois axes :

- Etre toujours plus professionnel pour mieux connaître les clientèles et leurs attentes.
- Mieux coordonner l'activité touristique avec les territoires voisins, le touriste ne s'arrête pas aux limites administratives, et valoriser l'entité « Plateau ».
- Renforcer les liens entre tourisme et culture.

Nos atouts sont réels, il nous appartient de les valoriser.

L'équipe de l'Office de Tourisme du Haut-Lignon

Les manifestations et animations 2009

JANVIER

Du 17/01 au 15/05 : Petite université libre et populaire : Cycle de formations gratuites sur des sujets variés. 04 71 59 59 10.

FÉVRIER

Du 09/02 au 20/02 : Tournoi de tennis international 15-16 ans. www.tennis-chambon.com

MARS

Du 20/03 au 04/04 : Festival Printemps des Hautes Terres « A contre courant ».

04 71 65 04 96 ou 04 71 59 71 56 ou 04 71 59 81 99.

AVRIL

04/04 : Coupe de Haute-Loire de pêche à la mouche.

25-26/04 : Fête des jonquilles au Chambon-sur-Lignon.

MAI

16/05 : Trophée de Tence de pêche à la mouche

Du 30/05 au 01/06 : Challenge de la forme au Chambon-sur-Lignon.

JUIN

13-14/06 : Journées Patrimoine de Pays à Tence.

Du 16/06 au 20/06 : Festival de peinture sur soie au Chambon-sur-Lignon.

28/06 : Fête du pain à Saint-Jeures.

JUILLET

12/07 : Brocante et vide-grenier au Chambon-sur-Lignon.

19/07 : Brocante et vide grenier au Mas de Tence.

Du 20/07 au 26/07 : Interfolk. La culture du monde à travers la danse, la musique et le chant. Des spectacles dans les villages du Haut-Lignon.

Du 12/07 au 24/07 : Rencontres internationales d'été des Musiciens amateurs au Chambon-sur-Lignon. ffama2@orange.fr.

25/07 : Brocante de professionnels à Tence.

Du 31/07 au 02/08 : Ciné Fête au Chambon-sur-Lignon. alain.deleage@neuf.fr

Du 20/07 au 09/08 : Tournoi de Tennis Open d'été de Tence. Circuit sud-Auvergne(1), tournois seniors. tencetennisclub@yahoo.fr

AOÛT

Du 01/08 au 02/08 : Foire du terroir au Mazet Saint-Voy.

Du 01/08 au 12/08 : Tournoi de Tennis Open d'été du Chambon-sur-Lignon. Circuit sud-Auvergne (2), tournois seniors.

07/08 : Festival Brassens Brel à Tence.

Du 15/08 au 28/08 : Festival de Musiques en Vivarais Lignon. vivalion@wanadoo.fr

16/08 : Brocante et vide grenier au Chambon-sur-Lignon.

Du 16/08 au 23/08 : 18^{ème} lecture sous l'arbre.

SEPTEMBRE

05/09 : Grand Prix cycliste de Tence.

05/09 et 06/09 : Vogue annuelle de Tence. Feu d'artifice.

12/09 : Courses pédestres nature.

athle-tence@laposte.net

18-19-20/09 : Rallye du Haut-Lignon

OCTOBRE

D'octobre à décembre 2009 : Petite université libre et populaire.

Du 24/10 au 31/10 : Semaine gourmande. Villages du Haut-Lignon et de Saint-Agrève.

31/10 : Foire aux chevaux à Saint-Jeures.

DÉCEMBRE

Animations de Noël par les commerçants des villages.

Pour connaître toutes les animations estivales, consultez le calendrier édité à cet effet (parution 15 juin) par le Syndicat Mixte Vivarais Lignon.

Tous les événements sur www.of-hautlignon.com

Interfolk sur le Haut-Lignon, l'incontournable de l'été



Concert « La Bulgarie » du 21 juillet 2008

Cela fait maintenant quatre années que le Haut-Lignon accueille le Festival de Folklore International du Puy-en-Velay !

De riches moments artistiques, de belles rencontres mais aussi un partage avec les artistes et le public toujours plus nombreux.

Nous avons accueilli cette année 2008 près de 1 700 spectateurs (1 600 en 2007). Résidents, permanents, secondaires, touristes ou visiteurs de passage, certains nous ont même dit n'avoir manqué aucun concert depuis 4 ans !

En effet, les inconditionnels du folklore restent charmés par la qualité des prestations, danseurs et musiciens amateurs ou professionnels, écoles de danses nationales toujours de grande qualité.

Cette année, nous avons programmé six concerts sur notre territoire :

Lundi 21 juillet, la Bulgarie à Saint-Jeures, richesse des costumes et convivialité Bulgare !

Mardi 22 juillet, les Moines du Majuli au Mas de Tence, de riches moments d'émotion et certainement notre coup de cœur 2008 !

Jeudi 24 juillet, l'Inde à Tence (région de Bombay).
Vendredi 25 juillet, l'Equateur à Chenereilles : malgré un temps peu clément quelques privilégiés ont pu partager de beaux moments artistiques (le repli en salle aurait été souhaitable !!).
Samedi 26 juillet, la Sicile au Chambon, une ambiance méditerranéenne avec beaucoup de convivialité.

Dimanche 27 juillet, la troupe Bulgarie a été reprogrammée car nous n'avons pas pu avoir le Maroc. Nous devons sans cesse nous adapter aux contraintes administratives, techniques et humaines (respect des us et coutumes) et être souples dans nos programmations.

Comme vous le savez, notre objectif est de créer une animation chaque soir pendant une semaine afin de dynamiser notre territoire. Promouvoir un événementiel fort avec à la clé de possibles retombées économiques (consommations diverses dans les restaurants, bars et à terme nuitées).

Nos souhaits pour 2009 sont d'améliorer les conditions d'accueil des groupes notamment les équipements de salle (scène, éclairage), l'accueil du public (rafraîchissements, mots d'accueil), la constitution d'une équipe de bénévoles et d'un relai avec le personnel de l'Office de Tourisme du Haut-Lignon. Cet événement institutionnalisé sur notre territoire requiert professionnalisme et rigueur, notre objectif est aussi d'aller dans ce sens.

Rendez-vous posé aux alentours du 20 juillet 2009 si nos élus communautaires nous octroient l'aide financière souhaitée, Interfolk, un festival à partager...

L'équipe de L'Office de Tourisme du Haut-Lignon

La fête des jonquilles au Chambon-sur-Lignon, colorée, innovante et festive



L'édition 2008 a connu un succès sans précédent et a rassemblé plus de 3 500 personnes ! Réunissant la foule des grands jours avec des animations de qualité, 11 chars, 2 fanfares, une démonstration de

line-dance, des danses folkloriques, sans parler de l'engouement de toute une population, des quartiers et une belle implication de dizaine de bénévoles.

Voici un cocktail dynamique pour un événementiel de qualité qui a su s'adapter aux nouvelles exigences du public. Bravo à tous !

L'équipe organisatrice vous donne rendez-vous le dimanche 26 avril 2009 avec au programme des animations diverses (chars, samba, batterie fanfare, groupes et une belle décoration de village ...).

Retrouvez-nous pour préparer cet événement, merci de contacter Alain au 04 71 65 09 83.

Vous pouvez aussi trouver les DVD édition 2008 en vente 5 € au bureau du Chambon et du Haut-Lignon.

L'équipe de L'Office de Tourisme du Haut-Lignon

Chenereilles : la fête du village du 15 août 2008

La fête du 15 août 2008 organisée par l'association des jeunes de Chenereilles a connu cette année encore un véritable succès. Les membres de l'association étaient bien occupés tout au long de la journée : certains, devenus cuisiniers pour l'occasion, préparaient la traditionnelle soupe aux choux et étaient de corvée de pommes de terre, conseillés par les anciens.

D'autres s'affairaient à préparer les tables. Et le soir venu, ce sont plus de 600 soupes qui ont été servies ! Cette année, plusieurs jeunes sont venus rejoindre les membres de l'AJC (Association des Jeunes de Chenereilles) : association qui fêtait déjà son 30^{ème} anniversaire !

L'Association des Jeunes de Chenereilles

Le comité des fêtes du Mas de Tence

Groupe dynamique d'une quinzaine de bénévoles, cette association démontre que ruralité ne rime pas avec repli sur soi.

L'excellent esprit qui l'anime permet un succès renouvelé des manifestations.

La plus importante, celle du 15 août, réunit chaque année les fidèles.

Une journée détente avec le concours de pétanque et en soirée, la traditionnelle paëlla, suivie d'un bal gratuit et du feu d'artifice.

La Municipalité tient à remercier ces bénévoles qui, se chargent chaque année, de la mise en place des illuminations et décorations de Noël.

La Municipalité de la Mairie du Mas de Tence



Foire du Mazet Saint-Voy



Cette année, Le Mazet Saint-Voy a fait sa 23^{ème} édition de la Foire aux produits du Terroir et à la Brocante organisée par le Comité d'Animation en collaboration avec les autres associations et les habitants du village. Le Comité d'Animation a réussi à imposer ce rendez-vous parmi les nombreuses autres animations du plateau le premier week-end plein d'août.

Dès le samedi, les producteurs prennent place dans les rues du Mazet accompagnés d'animations de rue avant la traditionnelle soirée Sarassou

organisée par le club des jeunes et l'association des parents d'élèves.

Bien avant l'aube, le dimanche matin les brocanteurs investissent les rues du village pour être plus de 160 professionnels et amateurs à proposer leurs articles aux chineurs.

A cette occasion, une fête est organisée le dimanche après-midi sur un thème différent chaque année nous permettant de retracer le passé en illustrant le vécu de nos aïeux (la batteuse, la fenaison à l'ancienne, mariage des années 50, thème illustrant les anciens métiers, etc...). Nous essayons de faire participer un maximum de Mazetois à l'animation du village afin d'organiser une fête qui attire les estivants. Le Comité d'Animation compte une quinzaine de permanents dans l'année mais pour une fête d'une telle envergure une quarantaine de bénévoles se mobilisent.

Cette manifestation est un réel succès réunissant entre 4000 et 5000 personnes au Mazet.

Le Comité d'animation travaille déjà sur la prochaine édition et vous donne rendez-vous le 1^{er} et 2^{ème} Août 2009. Amoureux de notre Terroir...vous ne serez pas déçus !!!

Le Comité d'Animation

Sports-Loisirs

La fête du pain à Saint-Jeures

Comme chaque année depuis 10 ans, l'association des Commerçants et Artisans de Freycenet et Saint-Jeures organise leur fête du Pain au levain, cuit au feu de bois pour le plus grand bonheur des connaisseurs de plus en plus nombreux, et pour couronner le tout, nous fabriquons la plus grosse brioche de la Haute-Loire : 2 X 3 mètres... record à battre !

Cela nécessite une quantité importante de farine, d'œufs et beurre de qualité, etc.

Cette fête a lieu dans le Parc des droits de l'Homme à Freycenet, le dernier dimanche de juin.

Au programme : Méchoui à 12 h 30 avec animations diverses toute l'après-midi.

A savoir qu'il n'a pas fallu plus de 15 minutes pour écouler 250 brioches !

Christian MASSE,
Président de l'association des Commerçants et Artisans



Ciné Tence

L'équipe est heureuse et fière de s'être vue attribuer la distinction de : salle ART ET ESSAI en juillet 2008 en reconnaissance d'un travail de qualité.

Nous sommes une salle généraliste qui expose des films grand public touchant l'ensemble de la population.

Nous avons l'ambition de programmer des films dits ART ET ESSAI, c'est-à-dire reconnus au niveau national, de qualité pour divers critères :

- la qualité sur le fond, la forme,
- la recherche de l'esthétique, de l'originalité, la diversité, la promotion des films en VO,
- la qualité pour le jeune public dans la recherche de scénarios qui ne l'infantilisent pas, favorisent le développement du sens artistique, la curiosité... (les petits mordus),
- des films qui expriment un point de vue,
- l'auteur a sa place hors des considérations clés.

L'élitisme n'est pas notre objectif : notre souci premier est de permettre à tous de « voyager » dans le temps, l'espace et rencontrer l'autre dans son quotidien ou son délire mais avec le plus de vérité, de beauté, de dureté, de curiosité, de richesse et de distractions possibles.

Afin d'atteindre ces objectifs, nous, l'association ne sommes pas seuls et travaillons en réseau (PLEIN CHAMP nous accompagne : avant-premières, programmation, promotion (affiches, livrets...) et nous rencontrons de temps à autres des réalisateurs, acteurs...

En plus du cinéma loisir, c'est une promotion culturelle qui se traduit par une aide légitime.

L'équipe de CINE TENCE



L'équipe du Ciné Tence

Théâtre le PICCOLO au Chambon-sur-Lignon

La commune du Chambon-sur-Lignon et le Syndicat Mixte accueilleront en résidence, du lundi 9 février au mardi 3 mars 2009 la Comédie de Saint-Etienne pour la création du spectacle « Family Art » dans l'enceinte de son théâtre ambulant : Le Piccolo. Pendant un mois, cette Troupe de comédiens évoluera au gymnase du Collège Cévenol au Chambon-sur-Lignon.

Cela donnera l'occasion de lancer une dynamique culturelle sur le plateau Vivarais-Lignon. Le Piccolo propose des rencontres avec l'équipe artistique, des répétitions publiques... A l'issue de cette belle expérience culturelle, une représentation « Family Art » de Pauline Sales sera donnée mardi 3 mars 2009. C'est un événement à marquer dans vos agendas.

Annie Baix

Historique et présentation du Centre Socio-Culturel et Sportif Intercommunal « Maison des Bretchs »



Le début des études se situe en 2003-2004, initié par les élus de la commune du Chambon-sur-Lignon. Ils ont travaillé sur un projet qui a été soumis à un concours d'architecte. C'est Mr Georges BERGER, domicilié à Loudes, qui a été retenu. Celui-ci a travaillé sur le projet et a réalisé les premières estimations. Le 18 juin 2004, la CCHL a délibéré pour demander à l'architecte de réaliser un avant-projet sommaire, suite à la décision de confier le dossier à la Communauté de Communes.

Les élus de la CCHL et principalement la Commission « Equipements Sportifs », dirigée par Mr Jean REYNAUD, a travaillé avec l'architecte pour affiner cet avant-projet. Plusieurs réunions ont eu lieu avec les associations utilisatrices de la Maison des Bretchs pour modifier ou amender le travail déjà réalisé.

Le 2 décembre 2005, la CCHL a délibéré et approuvé cet avant-projet pour un montant de 2.424.916,00 € H.T. Dans le même temps, elle décidait de modifier les statuts du Centre en signifiant que le projet de Centre-socio culturel et sportif intercommunal « Maison des Bretchs » relevait bien de la compétence de l'intercommunalité. Les élus ont également confirmé dans son ouvrage le maître d'œuvre, et toute l'équipe d'ingénierie. Suite au décès de Mr Georges BERGER, les élus ont délibéré sur le choix des entreprises, et sur la désignation de Mr Robert GEOFFROY comme coordinateur des travaux.



L'avant-projet définitif avait réparti les dépenses de la façon suivante :

- Espaces sportifs	952.196 €
- Espaces socio-culturels	1.197.204 €
- Parking et parvis d'entrée	80.000 €
- Honoraires	195.516 €

TOTAL H.T. 2.424.916 €

Les subventions obtenues à ce jour sont réparties de la façon suivante :

- Fonds National de Développement du Sport	100.000 €
- Direction Générale de l'Equipement	114.692 €
- Conseil Général de la Haute-Loire	440.231 €
- Conseil Régional de l'Auvergne	932.000 €

TOTAL 1.586.923 €

Des dossiers de demandes de subventions supplémentaires ont été déposés pour la création du mur d'escalade.

La rénovation et l'extension du Centre socio-culturel et sportif intercommunal ont porté sur :

- la remise en état de toute la partie « sportive » qui comprend : un gymnase, un mur d'escalade, une salle de gymnastique, la création d'un espace DOJO,
- la remise en état de toute la partie « culturelle et jeunesse » qui comprend : 2 salles de musique, des salles d'activités et de réceptions, la salle de théâtre et les locaux du centre de loisirs,
- la remise en état et modification de la partie commune : chauffage, vitrage, escaliers, ascenseurs, etc...

Cet équipement permettra de répondre au mieux aux demandes des nombreuses associations sportives et culturelles de la façon suivante :

- l'augmentation de la fréquentation culturelle (2 salles de musique, des salles d'activités et de réceptions et la salle de théâtre).
- l'augmentation et le maintien dans de bonnes conditions du centre de loisirs,
- l'augmentation des activités en direction des jeunes,
- le développement de notre territoire par l'attractivité d'un équipement « culturel et sportif » de qualité.

Les travaux des locaux sont finis. Nous terminons actuellement l'aménagement de ces locaux en terme de mobiliers et matériels afin d'envisager l'ouverture prochaine de cet équipement.

Nous avons maintenant un bel outil, tout neuf, qui ne demande qu'à accueillir les associations sportives et culturelles et leurs adhérents mais qu'il faudra faire vivre ensemble.

Jean-Jacques SCHELL, Président de la CCHL



CONTACT CCHL : Delphine VALLA, 13, rue des Ecoles - BP 13 - 43190 TENCE
Tél. 04 71 59 87 63 - Fax 04 71 56 33 45 - E.mail : cc.hautlignon@wanadoo.fr
www.cc-hautlignon.fr

Directeur de publication : Jean-Jacques SCHELL

Crédit photos : CCHL, ELHL, SICALA, FDCUMA 43, Comité des Fêtes du Mas de Tence,
Association des Commerçants et Artisans de Saint-Jeures, Ciné Tence.

N° ISSN 1779-062X - Dépôt légal : Janvier 2009 Imprimerie Chazot - Malagayte